PROCES-VERBAL
Séance du 15 Septembre 2025

Début de séance : 18 h 30
Fin de séance : 20 h 30
Nombre de conseillers :
En exercice : 22
Présents : 16

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi quinze septembre à 18 heures 30, le Conseil municipal de la commune d'AILLY SUR SOMME, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Mme Catherine BENEDINI POLLEUX.

16 élus présents : Catherine BENEDINI POLLEUX, Sébastien DETOURNE, Ludivine POIRET, Philippe MERCHER, Marie-Christine LEOPOLD VASSEUR, Laurent PINCHON, Danièle DUFRENOY, Sylvette CHEVALIER, Guillaume SELLIER, Christophe BAYER, Delphine PELTOT, Françoise LEFEBVRE, Michel DEWANNAIN, Agnès DUVAL, Béatrice DUMONT, Sylvain LAGACHE,
Absents excusés :
Pascale CAVILLON donne pouvoir à Danièle DUFRENOY
Antonio LEITAO
Christelle HIAUX
Odile DOMART
Jean-Marc GOURGUECHON
Eugène MARCHAND
Secrétaire de séance : Guillaume SELLIER

Le compte rendu du 14 Avril 2025 est adopté à l'unanimité après avoir demandé de retirer les adresses des jurés d'assises pour le bulletin municipal.

ORDRE DU JOUR

1- Présentation AMSOM + Architecte (projet Carmichael)
2- Guide entretien professionnel Crèche
3- Convention partenariat CCNS (Circuit randonnée)
4- Subvention exceptionnelle « Chasse aux Marais »
5- Tarifs Salles des fêtes et Polyvalente Nouveaux tarifs à partir de Septembre 2026
6- Participation employeur Santé MNT
7- Participation employeur Prévoyance COLLECTEAM
8- Questions orales

1°) Présentation AMSOM + Architecte (projet Carmichael)

Présentation du projet concernant la friche Carmichael (pour information) pas de vote.

2°) Guide entretien professionnel Crèche
Après avis du comité sociale territorial du 09 septembre 2025, qui a approuvé le guide d'entretien, l'assemblée délibérante accepte à l'unanimité que la directrice de la crèche effectue les entretiens professionnels des employés.

3°) Convention partenariat CCNS (Circuit Randonnée)
La communauté de Communes Nièvre et Somme a validé lors du conseil communautaire du 11 décembre 2024 de lancer dans le cadre de sa politique de développement touristique la création d'itinéraires et randonnée et la remise en état du balisage des circuits d'intérêt communautaire du territoire.
A l'unanimité, Madame le Maire est autorisée à signer une convention avec la communauté de Communes Nièvre et Somme portant sur l'ouverture au public d'un itinéraire de randonnée qui passera sur le territoire de la Commune.
Annule et remplace la convention signée le 24 septembre 2024.

4°) Subvention exceptionnelle « Chase aux Marais »
Madame le Maire propose le versement d'une subvention exceptionnelle de 700 € à l'association Chasse aux Marais destinée à aider au financement du matériel pour les travaux dans les marais communaux.
A l'unanimité, le versement de cette subvention est accepté.

5°) <u>Tarifs Salles des fêtes et Polyvalente Nouveaux tarifs à partir se Septembre 2026</u>
Suite aux travaux effectués dans les salles et les heures de ménages augmentés, Madame le Maire propose d'augmenter les salles de 50 € soit 300 € pour les habitants de la commune et 550 € pour les extérieurs.
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les nouveaux tarifs sont adoptés.

Concernant les associations, ils ont droit à 3 locations gratuites et au-delà, la location sera facturée 300 €
Après en avoir délibéré, ce tarif est accepté par 14 voix pour et 2 Abstentions.

6°) <u>Participation employeur Santé MNT</u>
Après avis du comité sociale territorial du 09 septembre 2025, l'assemblée délibérante accepte à l'unanimité la participation employeur de 15 € par agent pour la mutuelle santé MNT.

7°) <u>Participation employeur Prévoyance COLLECTEAM</u>
Après avis du comité sociale territorial du 09 septembre 2025, l'assemblée délibérante accepte à l'unanimité la participation employeur de 50 % du montant de la cotisation de base par agent pour la prévoyance COLLECTEAM.

8°) <u>Questions orales</u>
Néant